

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 718-11, L 718-12, L 719-1, L 719-2, ainsi que ses articles D 719-1 à D 719-47 ;

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « hesam Université » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH ;

Vu le règlement intérieur de hesam Université adopté le 23 mars 2016 par le Conseil d'administration ;

Vu l'arrêté 2016/003 du 3 mai 2016 relatif aux élections au conseil académique de la COMUE.

ARRETE 2016/005 du 18 mai 2016 relatif à la modification du planning de mise en oeuvre des élections au conseil académique de la COMUE.

Article 1er – Planning de mise en œuvre des élections

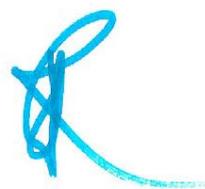
Le planning est modifié comme suit :

Dates	Tâche
Mardi 12 avril 2016	Installation de la Commission électorale
Mardi 3 mai 2016	Validation du planning et cahier des charges des opérations
Mardi 3 mai 2016	Diffusion pour affichage de l'arrêté relatif à l'élection des représentants élus au conseil d'administration
Mardi 10 mai 2016	Rédaction de la déclaration CNIL
Vendredi 20 mai 2016	Affichage des listes électorales
Mercredi 25 mai 2016 à 17h00	Date limite de demandes d'inscription ou de rectifications sur les listes électorales
Lundi 30 mai 2016	Affichage des listes électorales actualisées
Mercredi 1 juin 2016	Envoi du matériel de vote aux électeurs des catégories 2 et 3

Jeudi 2 juin 2016 à 12h00	Date limite de dépôt des candidatures
Lundi 6 juin 2016	Affichage des candidatures
Mercredi 8 juin 2016	Scrutin à blanc et Programmation de l'ouverture et de la fermeture des élections
Du jeudi 9 juin 2016 8h00 au jeudi 16 juin 2016 17h00	Catégorie 2 et 3 : Ouverture du scrutin
Jeudi 16 juin 2016 de 10h00 à 17h00	Catégorie 4 : Ouverture du scrutin
Jeudi 16 juin 2016	Dépouillement des résultats
Dimanche 19 juin 2016 (au plus tard)	Proclamation et affichage des résultats

Article 2 :

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Jean-Luc DELPEUCH